FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Numéro CAS:	102-71-6		
Nom du Produit:	Alkanolamine 5503		
Date de Révision:	mai 07, 2018	**Date d'Impression:**	mai 07, 2018
Version:	1.0	**Remplace Date:**	N.A.
Nom du fabricant:	Thames River Chemical Corp.		
Addresse:	5230 Harvester Road Burlington, ON, CA, L7L 4X4		
Numéro d'urgence:	CHEMTREC (800) 424-9300		
Numéro de téléphone:	905-681-5353		
Fax:	905-681-5377		

Utilisations recommandées: Pour usage laboratoire ou industriel seulement.

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié.

Pictogrammes

Aucun pictogramme disponible.

Mention d'avertissement

Aucune mention d'avertissement n'est disponible.

Conseils de prudence - Général

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Prévention

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Intervention

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Stockage

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Élimination

Aucun conseil de prudence disponible.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0000102-71-6	Triéthanolamine	60.0% - 90.0%
0000111-42-2	Diéthanolamine	0.1% - 1.0%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes resipatoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer le rinçage pendant une durée de 15-20 minutes. En cas d'irritation oculaire, rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Contact cutané

Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (par example, bandes de montre, ceintures) contaminés. Rincer/Laver avec de l'eau tiède qui coule doucement et du savon pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée ou en cas de malaise: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de réutiliser ou de jeter.

Voie orale

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise ou d'inquiétude.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation: Les symptômes d'une exposition peuvent inclure toux, respiration sifflante, mal de gorge, respiration difficile.
Contact avec la peau: Les symptômes d'irritation comprennent les rougeurs locales, la sécheresse et l'inconfort.
Contact avec les yeux: Le liquide, les vapeurs et / ou les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux. Les symptômes d'irritation incluent des rougeurs, des larmes.
Ingestion: L'ingestion peut causer une irritation du tube digestif, des douleurs abdominales et thoraciques, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune donnée disponible.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D’INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau ou pulvérisation fine, mousse résistant à l'alcool ou produit chimique sec. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Le produit peut brûler s'il est chauffé. Point d'éclair = 193 ° C (379 ° F)
Température d'auto-inflammation = 332 ° C (629 ° F) à 1013 hPa
Combustible si impliqué dans un incendie.
Une décomposition dangereuse peut survenir au-dessus de 200 ° C. Pendant un incendie, la fumée peut contenir du TEA vaporisé et d'autres composés toxiques et / ou irritants non identifiés. Les produits de combustion peuvent inclure de l'oxyde d'azote toxique, du cyanure d'hydrogène, du monoxyde de carbone de formaldéhyde, du dioxyde de carbone et des gaz d'ammoniac. La chaleur d'un incendie peut provoquer une accumulation rapide de pression à l'intérieur des conteneurs, ce qui peut provoquer une rupture explosive.

Techniques de lutte contre l'incendie

Evacuez la zone et combattez le feu à une distance de sécurité ou dans un endroit protégé. Les produits de décomposition thermique tels que les oxydes d'azote et le cyanure d'hydrogène sont dangereux pour la santé. Ne pas entrer sans équipement de protection spécialisé adapté à la situation. Approcher le feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses. Les liquides brûlants peuvent être éteints par dilution avec de l'eau. L'eau pulvérisée peut être utilisée pour chasser les déversements loin des sources d'inflammation.
Eviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre l'incendie. Porter des vêtements résistant aux produits chimiques (combinaison anti-éclaboussures) et un appareil respiratoire autonome à pression positive.
Contenir le ruissellement de l'eau si possible.

Mesures de protection spéciales

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personne non autorisé. Rester en hauteur et/ou en amont. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique.

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter de recevoir sur la peau, dans les yeux ou sur les vêtements.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêtez le déversement s'il est sécuritaire de le faire. Contenir le déversement avec de la terre, du sable ou un autre absorbant non combustible approprié. Gardez les matériaux qui peuvent brûler loin du produit renversé. Ne pas absorber avec de la sciure de bois, des copeaux de bois ou d'autres matériaux cellulosiques.
Nettoyer les déversements immédiatement.
Déversements importants: Pomper le liquide répandu dans des récipients appropriés.
Petits déversements: Ramassez le produit déversé et les absorbants contaminés dans des contenants étiquetés appropriés. L'absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.
Rincer la zone avec de l'eau et recueillir l'eau de lavage pour une élimination appropriée.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. - NE PAS FUMER. Empêcher la manipulation avec des matériaux incompatibles tels que des acides forts et des agents oxydants. N'effectuez jamais de soudage, de coupage, de brasage, de perçage ou d'autres travaux à chaud sur un récipient, un contenant ou une tuyauterie vides tant que le liquide et les vapeurs n'ont pas été éliminés. Inspecter les contenants à la recherche de fuites avant de les manipuler. Prévenir les dommages aux conteneurs. Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Laver les mains après utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition.

Exigences de stockage

Gardez les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver à l'écart des oxydants forts, des acides forts et d'autres matières incompatibles (voir la section 10). Ne pas stocker dans des récipients en aluminium, cuivre, laiton ou autres alliages de cuivre. Magasin séparé de la nourriture et des aliments. Entreposer dans un endroit frais, sec à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Les récipients vides contienntent des résidus et peuvent être dangereux.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistantes à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes fait à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de

l'utilisateur. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne mentiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom de la composante chimique	CANsmg	CANsppm	CANtmg	CANtppm	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA TWA (ppm)	OSHA Carcinogen	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Skin designation	ACGIH STEL (mg/m3)
Diéthanolamine	26	6	13	3								
Triéthanolamine												

Nom de la composante chimique	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TLV Basis	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations
Diéthanolamine		1 (IFV)		Liver & kidney dam	A3	Skin; A3
Triéthanolamine		5		Eye & skin irr		

irr - Irritation

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	9.35 lb/gal
Densité relative	1.12
Apparence	liquide visqueux incolore
Odor Description	légère odeur d'ammoniaque
Seuil de l'odeur	N/A
pH	pas de données disponibles
Point de fusion/congélation	17 °C
Point d'ébullition bas	320 °C
Point d'ébullition élevé	N/A
Point d'éclair	193 °C
La Pression de Vapeur	0.005 hPa (20°C)
La Densité de Vapeur	pas de données disponibles
Taux d'évaporation	<0.01 (acétate de n-butyle = 1)
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble
Coefficient eau / huile	-1.75 Kow
Viscosité	0.920 Pa.s (20°C) (dynamique)

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité

Stable sous les conditions normales de manutention et d’entreposage.

Conditions à éviter

Éviter les températures élevées et le contact avec des sources d'inflammation. Évitez d'exposer le produit à l'air, à la lumière et à l'humidité. Évitez la lumière directe du soleil.

Risque de réactions/polymérization dangereuses

Un chauffage au-dessus de 60 ° C dans l'aluminium peut entraîner la corrosion et la production de gaz hydrogène inflammable.
Réagit avec le nitrate de cellulose en provoquant des risques d'incendie et d'explosion.
Réagit violemment avec les acides forts et les oxydants forts (par exemple l'acide nitrique, le peroxyde d'hydrogène), augmentant le risque d'incendie ou d'explosion.
Le contact avec des agents nitrosants, dans des conditions acides telles que l'acide nitreux, le nitrite ou les oxydes d'azote, peut former des nitrosamines dont certaines sont de puissants cancérogènes.
Les substances alcanolamines sont décomposées par la lumière et lentement oxydées par l'air, devenant jaunes puis brunies. Cette réaction est accélérée par la chaleur et la présence de métaux.
Les substances alcanolamines sont oxydées par l'air lentement avec l'évolution de la chaleur. Cette réaction peut conduire à une combustion spontanée si la substance est sur un adsorbant ou sur un matériau à surface spécifique élevée (par exemple un matériau absorbant ou une isolation thermique).

Matériaux incompatibles

Éviter le contact avec des acides forts, des oxydants forts, des hydrocarbures halogénés, des agents nitrants, des métaux alcalins, des hydrures métalliques et de l'aluminium.
Le produit peut être corrosif pour les alliages d'aluminium à des températures élevées, de nombreux alliages d'acier inoxydable de la série 400, du cuivre, du zinc et du bronze d'aluminium.
En combinaison avec de l'eau, le produit peut être corrosif pour le cuivre et les alliages de cuivre (par exemple le laiton), certains alliages d'aluminium, le zinc, les alliages de zinc et les surfaces galvanisées.
La triéthanolamine attaque certains polymères, notamment le polychlorure de vinyle, le polyuréthane, le polyamide imide, le polyéthylène haute densité et le polyacétal à des températures élevées.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition peuvent inclure des oxydes d'azote, de l'ammoniac, des aldéhydes irritants et des cétones. Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'apport d'air et de la présence d'autres matériaux.
L'oxydation dans l'air peut former des peroxydes organiques transitoires ou des N-oxydes thermiquement instables tels que les hydroxylamines et les carbamates, ainsi que des nitrosamines, qui sont des substances chimiques cancérigènes présumées. L'oxydation de la triéthanolamine et la décomposition sont accélérées par la lumière, la chaleur et / ou la présence de métaux ou d'oxydes métalliques.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible.

0000102-71-6 Triéthanolamine

DL50 (orale, rat): 5000 à 9110 mg / kg (2,8,17,18)
DL50 (orale, souris): 7400 mg / kg (18)
DL50 (orale, lapin): 2200 mg / kg (18) (déclarée, mais ne peut pas être confirmé)
DL50 (orale, cochon d'Inde): 8000 mg / kg (8,17); 2200 mg / kg (18) (déclarée, mais ne peut pas être confirmé)

0000111-42-2 Diéthanolamine

DL50 (orale, rat): Des valeurs ont été signalées allant de 710 à 3540 mg / kg (1,2,3,4,5)
DL50 (orale, souris): 3300 mg / kg (1)
DL50 (orale, cochon d'Inde): 2000 mg / kg (1)
DL50 (voie cutanée, lapin): 12200 mg / kg (invérifiable; cette valeur semble anormalement élevée)

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Non nocif pour les poissons, les invertébrés ou les algues.
Algues:
72 heures EC50 Desmodesmus subspicatus: 216 mg / L
96 h EC50 Desmodesmus subspicatus: 169 mg / L
Poisson d'eau douce:
96 h LC50 Pimephales promelas: 10600-13000 mg / L
96 h LC50 Pimephales promelas:> 1000 mg / L
96 h LC50 Lepomis macrochirus: 450-1000 mg / L
24 heures EC50 Daphnia magna: 1386 mg / L

Mobilité dans le sol

Faible potentiel de bioaccumulation.
Facteur de bioconcentration (FBC) = <3.9 méthode: OCDE 305C
Log Pow = -2,3 (25°C)

Potentiel de bioaccumulation

Faible potentiel de bioaccumulation.
Facteur de bioconcentration (FBC) = <3.9 méthode: OCDE 305C
Log Pow = -2,3 (25 ° C)

Persistance et dégradation

Le matériau est facilement biodégradable dans l'eau selon le test OCDE 301B pour la biodégradabilité facile.
La demande théorique en oxygène (ThOD) est calculée à 2,04 p / p.
La concentration inhibitrice (CI50) dans «boue activée, test d'inhibition respiratoire» de l'OCDE (Ligne directrice 209) est> 1000 mg / L.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

SECTION 13) DONNÉES SUR L’ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous

pression, couper, braser, soudre ou utiliser à d'autres fins. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locales pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provincials et locales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations Transports Canada

Numéro ONU: Non réglementé

Classe de danger: N/A

Désignation officielle de transport: N/A

Groupe d'emballage: N/A

Informations relatives au transport selon le DOT des États-Unis

Numéro ONU: Non réglementé

Classe de danger: N/A

Désignation officielle de transport: N/A

Groupe d'emballage: N/A

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0000102-71-6	Triéthanolamine	60.0% - 90.0%	DSL,TSCA,EU_EC_Inventory - EC Inventory
0000111-42-2	Diéthanolamine	0.1% - 1.0%	DSL,TSCA,CA_Prop65 - California Proposition 65,EU_EC_Inventory - EC Inventory

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiènistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANsppm - Limite canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Brething Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

Version 1.0:

Date de Révision: mai 07, 2018

Première édition

DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.